



ENSEIGNEMENT À DISTANCE

76-78 rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 42 71 92 57

COURS

EXERCICES

DEVOIRS

1^{er} TRIMESTRE

Classe de

2^{nde}

Sciences
économiques et
sociales



Présentation générale

Le cours de seconde de Sciences économiques et sociales entre dans le cadre d'un enseignement d'exploration.

Les élèves y découvrent les grandes notions de la discipline et son objet. La durée de son enseignement est d'une heure et demie par semaine.

Ce cours est composé de huit séries (soit huit semaines de cours) par trimestre. Il est composé d'un cours et d'exercices d'application. Toutes les deux séries ou deux semaines, un devoir est à renvoyer à la correction.

Le programme se découpe en cinq grandes parties :

- les ménages
- les entreprises
- le marché
- l'emploi
- la socialisation

Dans sa définition première, l'économie est l'étude des ressources rares. C'est-à-dire la manière dont les hommes produisent, échangent et répartissent des richesses créées ou transformées.

L'économiste s'intéresse au comportement d'un « agent », qu'il soit consommateur, salarié, producteur, qu'il soit une entreprise ou un état. Il s'intéresse aussi à l'ensemble de ces agents qui forment un tout, et étudie donc la richesse créée dans une nation, les difficultés rencontrées par les gouvernements, le bien-fondé ou non de leurs actions. On parle d'ailleurs désormais d'« économie politique ».

De son côté, la Sociologie étudie les comportements des individus et des groupes sociaux, qu'ils s'appellent familles, habitants d'un quartier, membre d'une classe sociale,...

L'Economie et la Sociologie appartiennent aux Sciences Humaines : on peut dresser des lois générales, les appuyer par de savants calculs, elles dépendent toujours des comportements humains, donc ne présentent pas de vérités absolues.



Introduction générale (À lire absolument)

Ce premier trimestre nous servira à distinguer les « agents économiques ».

Chaque acteur a sa place, son rôle, ses objectifs, dans le circuit économique et dans la vie de la société. Il recherche son intérêt personnel tout en servant l'intérêt général, ainsi fonctionne l'économie.

Est considéré comme **un ménage** l'ensemble des personnes (qu'elles aient un lien de parenté ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement et qui ont un budget en commun. Un couple avec un ou plusieurs enfants constitue donc un ménage, mais une personne seule également. Ce qui importe, c'est qu'un ménage dispose d'un budget.

Pour combler ses besoins, le ménage va s'adresser à « l'agent économique » qui peut les satisfaire : **l'entreprise**. Cet acteur produit des biens matériels ou des services (voir chapitre II).

De son côté, **l'État** organise le cadre légal de l'activité économique, il **régule** le marché, c'est-à-dire dicte la règle du jeu : il veille à ce que les entreprises n'aient pas un pouvoir trop grand mais qu'elles puissent prospérer le plus facilement possible.

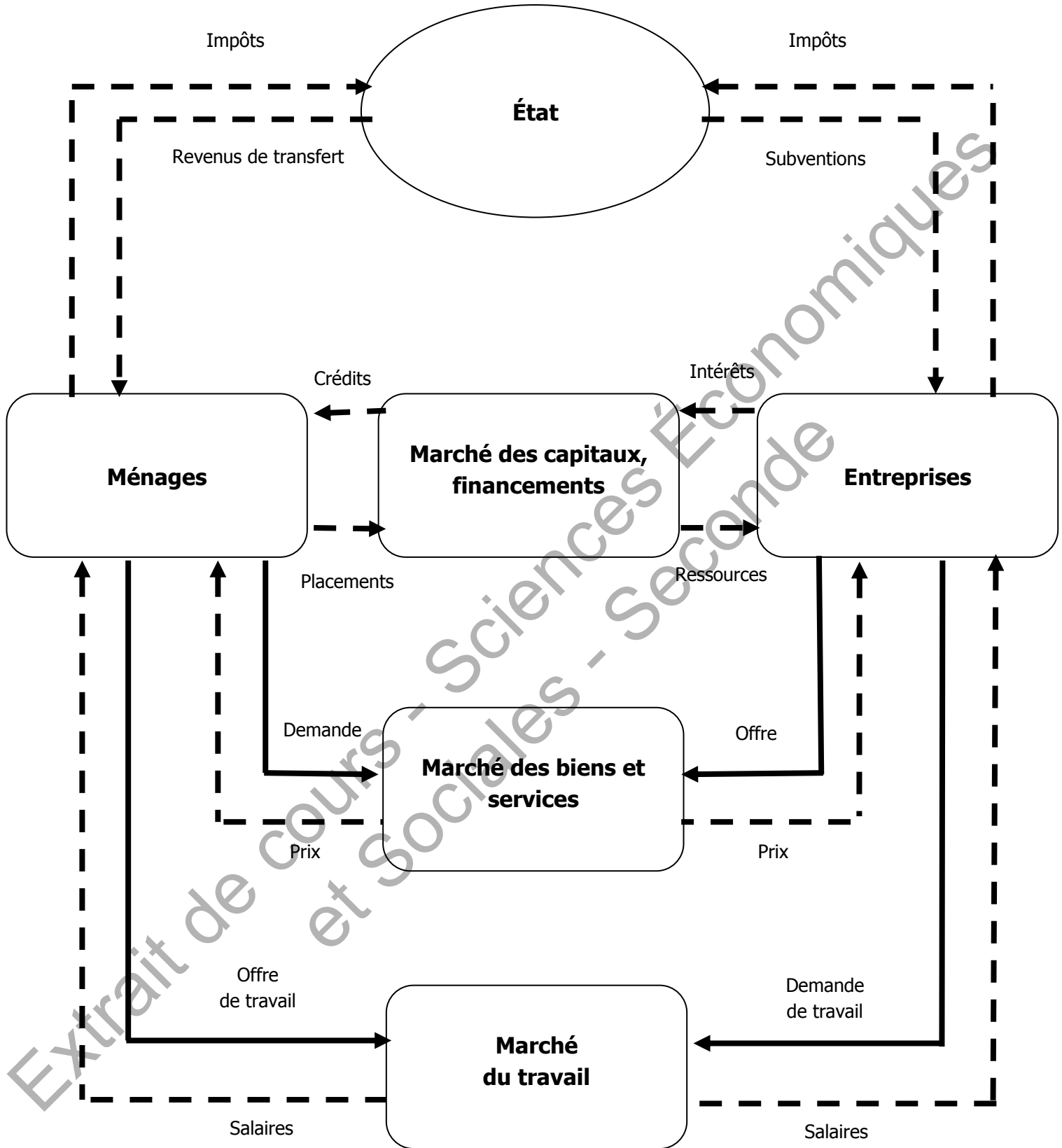
L'État prélève des impôts afin de financer des infrastructures (routes, écoles, universités) et organiser la vie sociale (sécurité sociale, assurances chômage, allocations familiale).

Parmi les principales ressources, l'État perçoit l'impôt sur les revenus des ménages, sur les bénéfices des sociétés, les taxes sur le travail, ainsi que la TVA, perçue lors des achats des ménages.

Outre la régulation, son autre rôle est de mener une politique de redistribution des richesses. Il doit s'assurer que chacun ait les mêmes chances de progresser dans la hiérarchie sociale (voir chapitre V). Selon les pays, les périodes, l'État intervient davantage dans l'économie, pour résoudre des crises, par exemple, ou laisse les entreprises et les ménages se rencontrer, sur le marché. (voir chapitre III). L'État est constitué des administrations publiques et officielles (Sécurité sociale, ministères, autorités politiques). De nos jours, les Régions ont un rôle économique important, de même que l'Union Européenne.



Le circuit économique



← Flux réels
- - - Flux monétaires



Extrait de cours - Sciences Économiques
et Sociales - Seconde



SOMMAIRE

SECONDE

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

1^{er} TRIMESTRE

1^{ère} Partie : Les acteurs de l'économie

Série 1

1^{ère} Leçon Les ménages.

2^{ème} Leçon Les besoins des ménages.

Série 2

1^{ère} Leçon L'effet du prix.

2^{ème} Leçon Les habitudes de consommation.

Série 3

1^{ère} Leçon Quelques outils statistiques

2^{ème} Leçon Les tableaux statistiques.

Série 4

1^{ère} Leçon Méthode.

2^{ème} Leçon Méthode.



2^{ème} Partie : Les entreprises

Série 5

.....▶

1^{ère} Leçon **Les entreprises, une organisation.**

2^{ème} Leçon **Produire.**

Série 6

.....▶

1^{ère} Leçon **Les facteurs de production.**

2^{ème} Leçon **La recherche de productivité.**

Série 7

.....▶

1^{ère} Leçon **L'investissement.**

2^{ème} Leçon **La valeur ajoutée.**

Série 8

.....▶

1^{ère} Leçon **L'entreprise, une organisation parfois agitée.**

2^{ème} Leçon **Le progrès technique.**

Extrait de cours - Sciences Economiques et Sociales - Seconde



SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Classe de 2^{nde}

1^{ère} Série

PREMIÈRE LEÇON

Les ménages

DEUXIÈME LEÇON

Leurs besoins

Extrait de cours - Sciences Économiques et Sociales - Seconde



Extrait de cours - Sciences Économiques
et Sociales - Seconde



PREMIÈRE LEÇON

Les ménages

Un ménage regroupe un ensemble de personnes (qu'elles aient un lien de parenté ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement et qui ont un budget en commun.

Par exemple, un couple avec un ou plusieurs enfants constitue un ménage, une personne seule également. Ce qui importe, c'est qu'un ménage dispose d'un **budget**.

Les revenus :

Le ménage perçoit des **revenus primaires**, c'est-à-dire les salaires, les revenus de la propriété (loyers), des produits d'épargne..., de tout ce qui participe de son activité dans l'Économie.

Les membres d'un ménage offrent leur travail aux entreprises, en échange d'un **salaire** (revenu du travail) ; ils placent une partie de leur revenu en banque (Livret d'Épargne, par exemple) et reçoivent un revenu supplémentaire nommé intérêt. Les banques et Caisses d'Épargne affichent le taux d'intérêt en vigueur. Un taux de 2% signifie qu'un épargnant qui a déposé 1.000 euros recevra 20 euros en fin d'année.

Un ménage paye des impôts à l'État, mais peut aussi recevoir des aides (assurance chômage, allocations familiales). Cette redistribution des richesses, qui dépend de la politique de l'État, contribue à la justice sociale.

Parfois, le ménage est endetté car il a demandé un prêt pour acquérir une maison, une voiture... Il lui faut donc rembourser chaque mois une certaine somme, un intérêt, à son banquier.

Une fois tout cela ajouté et soustrait, le ménage détient **un revenu disponible**. Avec lequel il va pouvoir **consommer**.



Pour l'économiste, le ménage est donc un « agent » dont la fonction principale est de consommer ! Bien sûr, il ne consomme pas tout, il garde une partie de son revenu sous forme d'épargne.

Exercice 1 :

Les affirmations suivantes sont justes ou fausses, donnez la bonne réponse et justifiez.

1. Une femme vivant seule constitue un ménage. Vrai/Faux

2. Une famille de deux parents et trois enfants vivant dans la même maison constituent deux ménages, pour les économistes. Vrai/ Faux

3. Les Caisses d'Allocations Familiales versent des revenus primaires. Vrai/Faux

4. Le revenu disponible est la somme des achats effectués par les ménages. Vrai/Faux



DEUXIÈME LEÇON

Les besoins des ménages

I - Les besoins primaires et secondaires

Les ménages ont des besoins. On distingue **les besoins primaires** (manger, s'habiller, se loger) des besoins secondaires (produits de moindre nécessité, loisirs, culture...). Bien entendu, **les besoins secondaires** sont très importants. Plus un ménage dispose d'un revenu disponible élevé, plus il a accès aux besoins secondaires. **Le pouvoir d'achat** mesure la quantité de biens qu'un ménage peut s'acheter avec son revenu.

Un ménage riche pourra s'acheter davantage de biens secondaires qu'un ménage plus modeste qui consacre l'essentiel de ses revenus à satisfaire les besoins primaires.

Au fil du temps, le pouvoir d'achat des Français a progressé. Tandis qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, la plupart avait comme préoccupation de se nourrir. Les ménages ont accès aujourd'hui à la culture, aux loisirs, et dépensent également davantage pour leur santé.

II - La Loi d'Engel

Un économiste allemand du XIX^e siècle, Ernst Engel, a résumé ce principe : **la part du revenu consacré aux dépenses alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est élevé.**

Attention, il s'agit bien de parts. Pour simplifier, un ménage qui gagne 1.000 euros par mois pourra dépenser 300 euros pour se nourrir, un ménage qui gagne 2.000 euros dépensera 500 euros en produits alimentaires. Le second ménage dépense donc davantage, mais cette dépense est plus faible en proportion de son revenu.





Enfin, on distingue, au sein de la consommation, les biens durables (dont la durée de vie est supérieure à un an), principalement les maisons, les automobiles. L'achat de maisons est qualifié d'« investissements des ménages », mais cette expression peut être source de confusion avec les investissements réalisés par les entreprises.

Exercice 2 :

Les affirmations suivantes sont justes ou fausses, donnez la bonne réponse et justifiez.

1. Les ménages français consacrent une plus grande part de leur revenu aux dépenses de loisirs, depuis un siècle parce que :

- le niveau de vie a augmenté,
- le prix des produits de base a diminué,
- la publicité incite à moins manger pour davantage se divertir,
- les loisirs font désormais partie des biens primaires indispensables.

(Plusieurs réponses possibles, ne répondez pas au hasard !)

2. Un ménage pauvre économise davantage qu'un ménage aisé, car il a peur de l'avenir. Vrai/Faux

3. Un ménage pauvre consacre une part moins importante de son revenu à la nourriture qu'un ménage riche, car il ne peut pas acheter des produits de luxe. Vrai/Faux

4. Un cadre supérieur consacre 10% de son revenu à s'habiller, un ouvrier aussi. Le cadre dépense donc beaucoup plus d'argent pour se vêtir. Vrai/Faux
